

## Communiqué de presse

Lyon, le 04 mai 2026

# Continuer à faire le pari de l'expression directe des usagers en Auvergne-Rhône-Alpes !

## Présentation des avis annuels des groupes de travail « santé des jeunes » et « santé des personnes en situation de précarité »

Deux avis adressés à l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône Alpes et des recommandations concrètes sur la médiation en santé et l'alimentation pour la santé des jeunes

Ce 28 avril 2026, les groupes régionaux « santé des jeunes » et « santé des personnes en situation de précarité » pilotés par la délégation régionale de France Assos Santé avec le soutien de l'Agence et en partenariat avec plusieurs acteurs régionaux ont présenté à la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie d'Auvergne-Rhône-Alpes leurs avis pour améliorer la santé des plus jeunes et des plus précaires.



Ces avis résultent d'un important travail de recueil de la parole des jeunes de 16 à 25 ans et des usagers en situation de précarité. **210 personnes en situation de précarité** ont répondu à notre questionnaire sur la **médiation en santé**, relayé notamment par plusieurs délégations départementales de l'ARS et de leurs associations partenaires œuvrant dans le champ sanitaire et social.

Pour le groupe de travail « santé des jeunes », **plus de 500 jeunes de toute la région** ont répondu à l'enquête sur l'alimentation et la santé des jeunes construite et diffusée par les membres du groupe de travail et des associations partenaires.

A l'heure où 40% des usagers déclarent éprouver des difficultés pour obtenir un rendez-vous médical<sup>1</sup>, les missions de facilitation et d'accompagnement du parcours de santé des usagers notamment les plus précaires deviennent une nécessité pour améliorer l'accès aux soins. C'est une urgence de santé publique : **près de 90% des usagers en situation de précarité** ayant répondu à l'enquête déclarent vivre avec un ou plusieurs problèmes de santé. Mais 38% indiquent n'avoir reçu aucune aide de la part d'un acteur du système. Avec des impacts importants pour leur santé : **rupture ou allongement de ce parcours pendant plusieurs semaines/mois/années ; aggravation état de santé et renoncement aux soins.**

**La médiation en santé apparait comme un dispositif pertinent, 95% des usagers** ayant eu recours à ce dispositif ont été satisfaits du service rendu. **Mais trop peu connu, 71% des personnes répondantes** ne connaissaient pas son existence en Auvergne-Rhône-Alpes avant notre enquête. Pour rappel la médiation en santé désigne la fonction d'interface assurée en proximité pour faciliter l'accès aux droits, à la prévention et aux soins, assurés auprès des publics les plus vulnérables ; et la sensibilisation des acteurs du système de santé sur les obstacles du public dans son accès à la santé.

En matière **d'alimentation et de santé des jeunes** il y a également urgence à agir : **25% des jeunes interrogés n'ont pas accès à des commerces qui vendent des légumes et des fruits frais à des prix abordables.** Le nonaccès des jeunes à ces produits les expose aux risques liés à une alimentation qui n'est pas de qualité (risque accru de maladies cardiovasculaires, d'obésité, de diabète de type 2 et de certains types de cancer<sup>2</sup>).

Parmi les jeunes ayant eu recours à des structures d'aide alimentaire **plus de 50% (55%) ont dû renoncer à des soins médicaux. Seuls 60% des jeunes peuvent manger tous les aliments qu'ils souhaitent.**

De cet important travail de recueil de la parole, nous avons pu produire **ces recommandations concrètes**, pour améliorer la santé des usagers et des usagères d'Auvergne-Rhône-Alpes.

#### **Concernant la médiation en santé :**

nous proposons de renforcer **la communication** avec la publication d'une cartographie exhaustive des dispositifs existants dans notre région et l'organisation de campagne de communication auprès des usagers concernés. Nous demandons par ailleurs la **généralisation de cet accompagnement/facilitation** à tous les usagers et usagères de la région qui en exprimeraient le besoin.

#### **Pour l'alimentation et la santé des jeunes deux axes de recommandations :**

**la sensibilisation** des jeunes à l'importance **d'une alimentation saine** par l'accompagnement par les pouvoirs publics de la semaine du ambitieuse et adaptée aux jeunes et par des financements renforcés pour les MSP et CPTS qui mènent des actions dans ce domaine.

---

<sup>1</sup> <https://france-assos-sante.org/wp-content/uploads/2026/04/FAS-Infographie-Barometre-droits-malades-VDEF.pdf>

<sup>2</sup> <https://www.who.int/europe/fr/news/item/23-05-2024-the-inequality-epidemic--low-income-teens-face-higher-risks-of-obesity--inactivity-and-poor-diet>

Par des actions **visant à rendre accessibles ces produits** pour les jeunes, avec le développement de marchés solidaires, de jardins partagés et par le soutien aux initiatives en la matière de l'Economie sociale et solidaire dans notre région.

Pour toutes ces actions, les membres des deux groupes de travail sont à la disposition des acteurs et actrices de la santé en Auvergne-Rhône-Alpes pour contribuer à leur réalisation.

**France Assos Santé (Auvergne-Rhône-Alpes) ? Une voix pour toutes et tous !**

France Assos Santé est l'organisation de référence pour représenter les patients et les usagers du système de santé et défendre leurs intérêts. Elle fédère les associations « agréées » des usagers du système de santé. France Assos Santé est le « nom de marque » de l'Union nationale des associations agréées des usagers du système de santé (UNAASS) dont la création procède de la loi de santé du 26 janvier 2016. Sur la région, France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes regroupe 130 associations d'usagers de la santé, plus fortes ensemble pour promouvoir la solidarité du système de santé. Elle permet que s'exprime la vision des usagers sur les problématiques de santé : elle leur offre une voix puissante, audible et faisant la synthèse des différentes sensibilités afin de toujours viser au plus juste de l'intérêt commun.

Plus d'informations sur France Assos Santé : <https://www.france-assos-sante.org/>

Contact presse : Bertrand VAGNON [bvagnon@france-assos-sante.org](mailto:bvagnon@france-assos-sante.org) / 0647864719